



Le 20 juin 2022 ...

... une tempête d'une grande violence s'est abattue sur la commune. Vents violents, abats d'eau et de grêle d'une intensité exceptionnelle, ont en quelques minutes ravagé la végétation, entraînant des dégâts sur plusieurs habitations, et deux familles sans logement. Coupures d'électricité, coupures de téléphone, sentiment d'isolement, peur, colère, découragement, les conséquences humaines se sont mesurées ainsi.

Le conseil municipal s'est mobilisé pour faire un état des lieux au plus vite et prendre des nouvelles des personnes isolées. Dès le lendemain matin, j'ai pris la décision de déclencher le plan communal de sauvegarde, qui coordonne les actions à mener, en lien avec les équipes du conseil municipal déployées sur le terrain. Très vite, seize situations préoccupantes, nécessitant une intervention ou un suivi rigoureux, ont été identifiées. Mon rôle a été de prendre en charge chacune de ces situations, et de coordonner les solutions à mettre en œuvre avec l'appui indéfectible du conseil Municipal, de quelques volontaires et pompiers, département, EDF, France-télécom, gendarmerie, sous-préfecture, DDTM. Pour chaque situation, je me suis assuré de leur résolution et de la mise en sécurité de chacun. Les personnes sans logement ont trouvé refuge dans leur famille ou ont pu être relogées dans un camping.

En toute fin de journée, j'ai appelé les personnes isolées impactées par la tempête, je me suis pour certaines, rendu sur place. Il ne m'a pas été possible d'appeler chaque personne dont j'avais suivi la situation, ce que j'aurais aimé avoir le temps de faire, quand bien même je les savais en sécurité. Sur le pied de guerre dès 6h, et finissant mes visites chez quelques administrés à 22h, la journée était terminée, chaque situation sous contrôle, grâce, je le répète, à la mobilisation indéfectible de tous. Je les remercie très sincèrement pour cet investissement collectif qui les honore.

Reste maintenant et pour les semaines à venir, la situation des agriculteurs. Pour beaucoup, le travail de toute une saison a été ravagé en quelques minutes. Le manque à gagner est colossal. Les assurances sont bien en dessous des attentes et des besoins, laissant le monde agricole seul face à ce désastre. Nous nous sommes rencontrés pour déterminer quelle aide envisager. Il a été convenu de présenter au prochain conseil municipal qu'une aide significative soit apportée par l'intermédiaire d'un dégrèvement de la taxe foncière (les exploitants en fermage devront bien penser à demander au propriétaire des terres que cette exonération leur soit versée). J'ai également appuyé leurs demandes auprès du service des impôts.

Pour chacun, particulier, entreprise, agriculteur, qui rencontrerait des difficultés avec ses assurances ou pour qui un accompagnement serait nécessaire dans la gestion des suites de la tempête, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie, je prendrai personnellement en charge chaque situation.

Le réseau Télécom prévoit un rétablissement des lignes dans la première quinzaine de juillet au mieux, la vie reprend son cours, facilement pour certains, difficilement pour d'autres.

Christophe PAVIE
Le Maire

SOMMAIRE

Dans ce numéro, vous trouverez :

Réunion de Conseil Municipal	2 et 3
Infos de la mairie	4 et 5
Travaux réalisés	6
Rubrique Ailleurs	7
Les associations	8 à 10
Fonctionnement Station d'Épuration	11
Jeux et solutions	12

Rédacteur en chef : **Christophe PAVIE**

Rédaction : *Thierry Martini, Monique Giraud,
Elliott Pavie, Marc Mesure
Jean-François Martinière*

Réunion du 11 mai 2022

Mr Martini est nommé secrétaire

Approbation du compte rendu de la réunion du 30 mars.

Délibération sollicitant l'aide du département pour travaux sur voirie communale accidentogène.

« Chemin de chez Belot » : inondation et mauvais état de la chaussée. Demande de subvention : vote favorable.

Délibération pour indemnisation assurance (poteau incendie).

Bouche incendie Av. de Bellevue cassée : réparation et modification (SAUR)

Assurance sollicitée, vote favorable.

Délibération pour vente d'un congélateur.

Renouvellement du matériel de cuisine (aides France Relance)

Ancien matériel proposé gratuitement aux associations.

Reste un congélateur, vendu 30 euros. Encaissement du chèque voté favorablement.

Délibération pour heures complémentaires de la secrétaire de mairie pour les élections.

Augmentation d'échelon.

La présence de la secrétaire de mairie lors des élections lui ouvre la possibilité d'une indemnité spécifique à cette occasion. A l'unanimité des membres présent, le versement de cette indemnité est voté favorablement.

Dans le cadre de son avancement de carrière, M. le Maire propose un avancement de deux échelons.

A l'unanimité des membres présent, le conseil vote favorablement à cette proposition.

Choix de l'architecte pour le multi service – Résultats du questionnaire aux habitants.

M. le Maire expose les différents dossiers reçus, suite à l'appel d'offre, pour le projet du multiservice.

Selon les critères définis dans l'appel d'offre, le cabinet Atelier Parc a été retenu.

Très nombreuses réponses au questionnaire concernant le futur multiservice.

Projet plébiscité à 90%, et les attentes affinées : petite restauration, bar, relais colis, tabac, gaz, épicerie, soirées à thèmes, etc. Ces résultats vous nous permettent d'orienter le projet vers les attentes des administrés.

Vote pour une taxe d'aménagement.

Nombre croissant de dépôt de permis de construire sur la commune, discussion de la pertinence de l'instauration d'une taxe d'aménagement. Vote défavorable à cette taxe.

Taxe sur les logements vacants.

Un logement est considéré vacant lorsqu'il n'est ni occupé, ni meublé et sans électricité.

Ces logements sont soumis à la taxe foncière, pouvant être alléguée.

Nécessité de densifier le bourg et les villages, proposition de la fin de l'exonération. Vote favorable.

Devis entretiens des chemins.

Demande des devis pour l'entretien d'une partie des chemins. Deux entreprises ont répondu à cette demande : l'entreprise Marchand (St Bonnet) et l'entreprise Bouton (St Hilaire du bois). Vote favorable à l'Entreprise Bouton.

Questions Diverses.

Cimetière

Réunion de la commission cimetière en présence de M. Morand (aménagement et végétalisation)

Séance levée à 21h

Réunion du 08 Juin 2022

M. Martini est nommé secrétaire

Délibération pour demande de droit de préemption.

Rue de la Boulangerie.

De nombreux bâtiments rue de la Boulangerie sont en ruine depuis de nombreuses années (AK 191, AK 192, AK 193, AK 194, Ak 186 et AK 288)

M. le Maire expose que ces parcelles pourraient intéresser la commune pour initier divers projets, places de parking, reconstruction de bâtiment pour les associations ou réhabilitation des murs pour en faire des logements. Vote favorable à l'instauration d'un droit de préemption.

Cadeau lors de naissances.

Volonté d'offrir un présent lors de chaque naissance sur la commune.

Choix porté sur un livre d'or à tous les parents, pour les naissances futures.

Plantation d'un arbre (choisi par les parents) sur une journée en novembre.

Élections Législatives des 12 et 19 juin 2022.

Organisation des permanences

Point sur les différents dossiers en cours.

La commission cimetière s'est réunie : point sur le nouvel aménagement en cours du côté du colombarium : végétalisation, bancs, création d'une grande jardinière à l'entrée, création d'un espace caverne, augmentation des surfaces enherbées, déplacement des bacs à ordures. Rencontre avec les associations de la commune : 8 juillet à 18h30 à la salle multi activités.

Achat effectif des parcelles AK0293 et AK0345 (projet multiservice et maraîchage).

Création d'un nouvel emploi.

Parallèlement à l'arrêt maladie de la cantinière en poste, création d'un emploi à temps plein (cantine et entretien des locaux) dès septembre.

CDD de 40 heures par mois (Juillet et Août) : grand ménage d'été des classes, de l'Apic, de la mairie et de la salle polyvalente.

Questions diverses.

M. Guédon Christophe demande au conseil qu'un bâtiment sur la parcelle AV 48, lui appartenant, change d'adresse postale afin d'être en accord avec la configuration actuelle des bâtiments. Vote favorable

Une nouvelle construction au village des Hillairets, n'est pas encore raccordée au réseau postal. Nécessité de nommer cette voie : chemin du bois d'Aillet, voté favorablement.

Réfection du terrain des sports, l'Entreprise Limoges répercute les retards dû à la crise de la COVID, travaux de drainage prévus en septembre.

Prise en charge d'un dépôt sauvage sur le chemin de St Jacques de Compostelle.

Les travaux d'entretien des fossés, pentes et talus (fauchage), prévus en juillet.

Séance levée à 20h30

Réunion du 06 juillet 2022

M. Martini est nommé secrétaire

Prix du ticket repas de Cantine.

En concertation avec Guitinières, le prix du ticket de cantine par repas passe de 2.20 à 2.30 euros, sans pour autant couvrir le prix réel des matières premières.

Organisation du 21 juin.

Suite à l'orage du 20 juin, le Plan Communal de Sauvegarde a été déclenché par M. le Maire.

Cela a permis de suivre et résoudre tous les problèmes qui lui étaient remontés au fur et à mesure par le conseil municipal qui sillonnait la commune.

Grâce à cette organisation, tous les problèmes signalés ont pu être résolus en quelques heures, il remercie toute l'équipe municipale pour le travail accompli et cette coopération efficace.

Dégâts des eaux.

M. le Maire expose aux membres du conseil présents les dégâts subis dans les bâtiments communaux. et leur demande l'autorisation de lancer les dossiers de déclaration de sinistre aux assurances, procéder au choix des entreprises et encaisser les sommes remboursées par les assurances. Vote favorable à l'unanimité.

Arbre près des locations du presbytère.

Lors de l'orage du 20 juin, l'arbre (résineux) qui se trouve près des locations du presbytère a été malmené et a suscité des peurs de la part des locataires y demeurant. Par sécurité, il sera abattu et les tilleuls élagués (11 pour – 1 contre)

Questions Diverses.

Maraichage

Le projet maraichage, sur la parcelle acquise, manque de surface (besoin d'après le GAB17 : 1 hectare).

Dans le cadre du Projet Alimentation Territoriale et après concertation avec la première adjointe de Pons, la culture de cette parcelle par les chantiers de réinsertion de la ferme communale de Pons est envisageable. Mr le Maire va continuer à affiner les modalités de collaboration.

Cette production maraîchère, Bio, servira en priorité à l'élaboration des repas pour la cantine, le centre de Loisirs et pour approvisionner le futur multiservice.

Rencontre avec la CAUE et l'équipe enseignante pour la végétalisation de la cour de l'école

L'étude de faisabilité d'un aménagement végétalisé et paysagé est demandé par Mr le Maire pour la cour de l'école (cour d'école Oasis). Ce projet doit être accompagné d'un projet pédagogique porté par les enseignantes. Une première réunion de réflexion a eu lieu avec les enseignantes, la CAUE, le Maire et le 1^{er} Adjoint. Premières esquisses à l'automne.

Dépôt sauvage constaté sur un chemin rural

Un dépôt d'ordure a été constaté (mardi soir) sur le chemin rural des quatre chênes. En suivant, le Maire a porté plainte. Le coupable encourt une amende pouvant aller de 1 500 à 75 000 euros.

Marc Mesure demande où en est le projet de limitation de vitesse (zone 30) sur la commune. Les panneaux sont en commande.

Projets d'avenir

Nos nombreux projets, pour les années à venir, ont été répertoriés sur une carte. Cette dernière a été présentée par Jean François Martinière (1^{er} Adjoint). Ces nombreux projets, au nombre de 17 à ce jour, offrent une vue d'avenir pour la commune (2040?). Un technicien de la communauté de communes nous accompagne pour quantifier et organiser la déroulement global.

Installation d'étagères dans la salle des associations

L'association des Reinettes manque de place de rangement suite à leur créations toujours diverses et variées. De nombreuses étagères vont être installées pour s'adapter à leur succès toujours croissant.

Projet de cours de danses latines

Dans quelque semaines, des cours de danse latine pourraient être proposés à Nieul. Afin d'aider au démarrage de cette activité qui nous fait l'honneur de s'implanter sur notre commune, il est proposé de leur faire bénéficier de la gratuité de la salle multi activités pour deux séances par semaine. Le conseil autorise M. le Maire au prêt gratuit de la salle. Les horaires devront s'adapter aux réservations déjà faites par les associations de la commune

Prochaine réunion le 7 septembre 2022 à 18h30.

Panneau Pocket

Soyez les premiers informés de l'actualité de votre commune ou bien des alentours en téléchargeant l'application Panneau Pocket.

C'est l'activité de votre commune en temps réel et en 3 clics !

- 1 **Téléchargez l'application « PanneauPocket ».**
- 2 **Recherchez votre commune.**
- 3 **Cliquez sur le cœur  pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications.**



Gratuit, sans création de compte, sans récolte de données personnelles.

Disponible sur smartphone, tablette et ordinateurs, à télécharger sur Playstore

<https://www.panneaupocket.com>



A COMPTER DU LUNDI 20 JUIN 2022,
LE BADGE DEVIENT OBLIGATOIRE SUR
TOUTES LES DECHETERIES. SEULES LES
PERSONNES MUNIES D'UN BADGE SERONT
ACCEPTÉES.

PENSER A FAIRE LA DEMANDE DE VOTRE BADGE D'ACCES.

Rapprochez vous de l'agent de déchèterie pour vous procurer le formulaire de demande de badge.



Merci de votre compréhension

Les déchèteries de Haute Saintonge n'acceptent pas les bouteilles de gaz, en revanche, elle accepte les pneus des véhicules légers, pour tout autre produit, se renseigner auprès de la :

Communauté Des Communes de Haute Saintonge (CDCHS) au 05 46 48 12 11

Les médicaments usagés ou dont la date limite est dépassée sont à rapporter chez un pharmacien.

Déposer ses déchets à la déchèterie est un geste Citoyen.

Les dépôts sauvages sont interdits et passibles d'amendes et de poursuites.

Selon le type déchet et la façon dont il est sauvagement déposé, le détenteur ou producteur de celui-ci peut être sanctionné, soit par une contravention allant de la 1re à la 4e classe, soit d'une peine d'emprisonnement de deux ans, accompagnée d'une amende de 75 000 €"

Les sacs Jaunes sont à retirer en mairie.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques présents et à venir (changement climatique, etc,,) sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

Il prévoit l'organisation pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population.

Aussi, n'hésitez pas à remplir le formulaire joint à la gazette et le retourner en mairie.

Chaque maire reste l'autorité de police municipale sur sa commune

la mise en œuvre du PCS relève de la responsabilité de chaque maire sur le territoire de sa commune.

L'élaboration d'un PCS n'est pas un aboutissement, mais la naissance d'une organisation qui doit évoluer avec la commune et les changements qu'elle vivra. Le maire a donc pour responsabilité de maintenir le PCS de sa commune opérationnel. Pour cela, il doit s'assurer d'une mise à jour régulière des documents PCS.

Bien que cela ne soit pas encore obligatoire, la diversification de l'information préventive, la formation des acteurs communaux et des partenaires, ainsi que l'organisation d'exercices contribuent fortement au maintien opérationnel.



Commission Cimetière

La partie récente du cimetière est en cours d'aménagement afin de s'embellir au fil des années. En effet, la commission cimetière a beaucoup réfléchi et travaillé, avec le soutien du CAUE à la végétalisation de cette partie du cimetière et à l'occupation de ce grand espace.



Une partie du mur de l'ancien cimetière a dû être modifié car il menaçait de s'effondrer. Il a été démonté, puis remonté sur un rang, une ouverture est prévue pour passer de la partie ancienne à la partie nouvelle.

Un projet d'aménagement de la zone colombarium a été validée, M. Morand a été embauché pour sa mise en valeur en créant un autre espace dédié au recueillement. A terme, cet espace comportera deux bancs en face du colombarium, un espace caverne sera créer juste à côté. Un aménagement paysagé a été créé, suscitant apaisement et recueillement.

A l'entrée, juste à droite devrait être créer une jardinière, le reste du cimetière sera redessiné et un nouveau plan établi, plus arboré et fleuri. A l'extérieur, la haie qui entoure l'enceinte du nouveau cimetière devra être en partie taillée et même replantée a certains endroits. Un nouvel espace pour le tri des déchets plastiques et végétaux, sera établi plus éloigné de l'entrée.



Nouveauté

TRIBUNE LIBRE

A votre avis, qu'est ce qu'une tribune libre ?

Voici ce qu'on trouve le plus souvent comme définition : « Emplacement, moment, réservé à l'expression libre et publique, écrite, d'idées, d'opinions laissées à la responsabilité de ceux qui les émettent ».

Aujourd'hui, la municipalité vous offre une page dans la gazette trimestrielle pour vous exprimer sur quelque sujet que ce soit de votre quotidien ou de votre vie !

Vos articles (signés) seront à envoyer sur la boîte mail de la mairie dont voici l'adresse courriel : mairie@nieul-le-virouil.fr

(Les articles seront à envoyer avant le 15 des mois de **mars, juin, septembre et décembre**)

ça bouge à Nieul



Opération Fleurissement

Le 7 mai, comme l'année dernière, l'opération fleurissement a commencé. Partout dans le bourg et tous les hameaux, le remplissage des bacs, jardinières et timbres, jusque là abandonnés à l'hiver, était en marche.

Initiées et encouragées par le maire, une fois encore, nos conseillères Irène, Rolande et Catherine ont recensé et commandé toutes les fleurs et plantes pour redonner des couleurs au village.

Aussi, vous êtes venus nombreux et nombreuses prêter main forte, ainsi, Alain, Monique, Catherine, Cathy, Rolande, Irène, Valérie, ainsi que les enfants, n'ont pas ménagé leurs efforts pour aider à la plantation et à l'arrosage des fleurs pour leur « reprise ».

Toutes se sont bien amusées certes mais surtout occupées, le travail fut rondement mené....**Encore MERCI !**

Durant les fortes chaleurs, nous ne vous remercierons jamais assez d'apporter un petit arrosoir d'eau à toutes ces fleurs.....



L'initiative de nettoyer certains ouvrages constituant notre petit patrimoine, lancée l'année passée, se renouvelle !!!

Le 22 mai à 9h, tous sont venus pour aider à réaliser tous les travaux prévus, le nettoyage autour du lavoir, des murs, des ponts et bon nombre de travaux !!!

Ainsi, on retrouvait Irène, Marc, Cathy, Monique, Rolande, Valérie et Valérie, Jean Pierre, Lara, Vahiana, Alexandre et Morgan..., outils en mains prêts à en découdre avec la végétation envahissante sur les murs près du lavoir, aussi le pont du Tarnac a fait beau neuve ! Même les ronces n'ont pas résisté à la volonté de tous d'embellir ce bien commun .

Mais tout ceci suscite un volume de déchets important, une pleine remorque, les végétaux, coupés menus et entassés dans des gros sacs, direction le tas vert, chez Trébuchet pour faire du compost. Rien ne se perd, tout se transforme !!!

12h30, tous autour d'une table, boissons rafraichissantes.....





TANTI' Coiffure

Tous les derniers mercredi de chaque mois, le camion de « Tanti ' Coiffure » est là, fidèle au poste pour faire des coupes de cheveux tous styles, y compris le votre.

Elle vous accueille à partir de **9h** sur la **place de l'Église à Nieul le Virouil** de préférence sur rendez-vous (pour éviter d'attendre) au **06 68 59 27 47**

Ailleurs...

Piscine de Mirambeau

Ouverture

Du 1er Juin au 6 juillet

Réservés aux scolaires Les mardi, jeudi et vendredi de 9h15 à 11h40 puis de 14h à 16h, ainsi que les mercredis de 9h à 12h.

Ouvert au public les mercredi, samedi et dimanche de 15h à 19h30

Du 7 juillet au 31 août

Ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 14h30 à 19h30

TARIFS

Enfants (jusqu'à 5 ans : Entrée gratuite (la patageoire est exclusivement réservée aux enfants de moins de 5 ans accompagnés des parents))

De 6 à 18 ans :		1.50 €	
Adultes :		2.00 €	
Carte tarif réduit	10 entrées enfants	13.00 €	
	10 entrées adultes	18.00 €	
Club Nautique	10 entrées enfants	5.50 €	
	10 entrées adultes	8.50 €	
Visiteurs (gradins)		1.00 €	
Groupes	Centres aérés, IMP et ruches du canton	0.55 €	(par enfant et par bain)
	Scolaires, centres aérés hors cantons	0.85 €	(par enfant et par bain)

Enfants domiciliés dans les 19 communes du SICM (de 6 à 18 ans) : 1.00 €

Sur présentation de la carte obligatoire (délivrée par la mairie du domicile et tamponnée chaque année)

Conseillère Numérique

France Service

Vous avez besoin d'aide pour vos usages numériques du quotidien ? Pas de panique, votre conseillère numérique du département est là pour vous aider gratuitement !!!

Elle vous accompagne pour différentes tâches sur votre ordinateur :

- ◇ Prendre en main votre équipement informatique (ordinateur, Tablette, etc....)
- ◇ Naviguer sur Internet
- ◇ Envoyer, recevoir et gérer votre courrier
- ◇ Installer et utiliser les applications utiles à votre smartphone
- ◇ Créer et ranger, organiser vos contenus numériques
- ◇ Connaître l'environnement et le vocabulaire du numérique



Votre conseillère numérique tient des permanences sur le territoire, ainsi vous la trouverez :

Le lundi de 14h15 à 17h15 à la Médiathèque de Mirambeau

Le mardi de 14h à 17h à la Mairie de Consac

Accueil sur **rendez-vous au 06 74 08 20 25** ou par mail à gaelle.bagat@charente-maritime.fr

Le coin des Associations

AGENDA

20 août	Soirée Anniversaire 25 ans	A.P.I.C.
15 septembre	Reprise des séances de Gymnastique	Gym à Nieul le V.
20 et 23 septembre	Loto (Saint Hilaire du Bois)	A.S.G.N.
15 octobre	Soirée Tarot	A.P.I.C.
Octobre / Novembre (date à définir)	Bourse aux jouets et aux vêtements	A.P.E.
5 novembre,	Soirée Tartiflette	Les Reinettes
3éme week-end de novembre,	Soirée Poule au Pot	Comité des Fêtes
Le premier samedi de décembre	Illumination du bourg	Commission de Noël
	<i>Fêtes pour les enfants avec venue du Père Noël</i>	
	<i>Concert ou une chorale à l'Église.</i>	
	Ajout d'un stand Téléthon.	
Dimanche 4 décembre	Marché de Noël	Toutes Associations



Association Parents d'Elèves

(Association de Parents d'Élèves Guitinières/Nieul le Virouil)

L'association travaille dur tout au long de l'année pour accueillir de nouveaux bénévoles et récolter de l'argent afin de permettre aux élèves du RPI de profiter de différentes sorties et de voyages durant la scolarité.



Cette année était très importante car après 3 ans de restrictions dues au COVID, il fallait marquer le coup pour redonner espoir et goût à nos enfants. A travers nos différentes manifestations, nous avons pu financer en partie la sortie sur l'île d'Aix qui fut une grande réussite au vu du retour que les professeurs et nous même avons eu.

Le repas lors du spectacle scolaire le 24 juin fut également une grosse réussite (137 personnes) malgré la tempête qui s'est abattue sur la région et qui a touché nombres de familles.



Le dimanche 03 juillet a eu lieu la super brocante de Guitinières, et nous avons tenu un stand avec les dons de plusieurs habitants de celle-ci. Nous avons également offert un ticket de manège à tous les élèves.

Cela nous a permis de récolter une belle somme, avec la participation des parents (trop peu nombreux encore) et élèves du CE2 au CM2.

L'APE n'est pas seulement une association :

- ⇒ Elle permet également de créer des liens entre les différentes écoles (parents, enfants) du RPI,
- ⇒ Elle rassure les enfants comme les familles lors du changement de classe
- ⇒ Elle aide à financer des sorties sans demander de participation pécuniaires aux familles.

Aussi, si on veut que nos enfants profitent un maximum de toutes ces opportunités à moindre coût, pour nous parents, n'hésitez pas ... !!!

Venez donnez un peu de votre temps, de vos idées...

Page Facebook

APE guitinières/Nieul le Virouil
3 route de la bergerie
17500 Guitinières

La présidente,
Mme Angélique MOSSET (et son équipe)

Association pour l'Église de Nieul

JAZZ à Nieul

L'association pour l'église de Nieul-le-Virouil a eu le plaisir d'accueillir le groupe **TùCA** sur le parvis de l'église le samedi 30 avril 2022 à partir de 20h30.

Après des essais acoustiques à l'intérieur, finalement, il a été décidé que le concert de jazz se tiendrait à l'extérieur et profiter de la douceur des températures et d'admirer l'église allumée.

Une soixantaine de personnes ont pu écouter les cinq musiciens issus du Conservatoire de Bordeaux et vainqueur du tremplin **Action Jazz**, parrainé par la cultissime radio FIP.

Tous les morceaux joués étaient des compositions originales.

À l'issue de ce concert gratuit, le verre de l'amitié a clôturé cette soirée; ce qui a permis à tous de partager avec les artistes.



Gym à Nieul le Virouil

Assemblée Générale

Fondée au moment de l'épidémie de Covid 19, l'association Gym à Nieul le Virouil donnait rendez vous à ses adhérentes et ses adhérents très motivés pour sa première Assemblée générale.

La Présidente, Rolande Drillaud, était accompagnée de Mesdames Brigitte Charron, trésorière, Monique Giraud, secrétaire, on retrouvait aussi Catherine Favreau et Irène Palmier et quelques membres présents.

Forte de 50 adhérentes et adhérents, l'association présente un bilan moral très convenable tout autant qu'un honorable bilan financier. Pour le moment, elle est la seule association de Gymnastique de l'ancien canton de Mirambeau à proposer deux séances, ses membres viennent de Saint Ciers du Taillon à Soubran en passant par Saint Hilaire du bois et Guitinières.

Elle donne rendez vous à ses adhérentes pour ces deux séances par semaine animées par un « coach sportif », M. Ludovic Aubert qui leur prépare des séances rythmées les lundis soir de 19h30 à 20h30 et les jeudis matin de 10h30 à 11h30, à la salle multi activités de Nieul le Virouil.

L'association, par l'intermédiaire de sa présidente remercie la commune pour la gratuité de la salle ainsi que pour sa subvention. Le lundi 27, tous et toutes avaient fêté dignement cette fin de saison par un pique nique tiré du panier, et se sont donné un dernier rendez-vous le jeudi 30 juin pour la dernière séance de la saison, à l'issue de cette heure de gymnastique, tous et toutes se réunirent pour se dire au revoir...

La saison prochaine commencera dès le **lundi 15 septembre à 19h30** et souhaite un bel été à tous.

Cette assemblée générale se termine par un pot de l'amitié offert à tous présents.

Plus de renseignements aux : **06 77 46 13 77** (Rolande) ou au **07 72 26 84 60** (Brigitte)



Association Communale de Chasse Agréée



L'ACCA a tenu son assemblée générale le 22 juin à la salle multi activités en présence du maire. Le rapport indique une bonne discipline de la part des chasseurs concernant les carnet de prélèvement du petit gibier, même un dernier effort de discipline sera le bienvenu pour la saison à venir. Côté finance l'association doit faire face l'augmentation de la part des éleveurs de petit gibier (faisans, perdrix).

Hélas, l'organisation de son éclade de moule a été annulée pour cause de canicule (arrêté préfectoral)...Et les recettes attendues reportées. La saison dernière, le prélèvement était d'un cerf et deux faons, une trentaine de chevreuils (dont sept à « l'approche ») et trente neuf sangliers.

L'ACCA bénéficiera fin septembre, en dehors du centre du bourg, d'une salle de venaison et d'un local pour leurs réunions. En accord avec la fédération, les zones de réserves vont changer d'emplacement et l'association devrait lâcher une centaine de faisans Mandsouris disséminés le long du Tarnac entre la Coudraie et La Laigne... Cette espèce sera interdite de tir durant trois ans.





Comité des Fêtes

Pour son retour, le comité des fêtes de la commune se montre particulièrement actif. Animé par une belle équipe de bénévoles et

présidé par Michel Briez, le comité des fêtes enchaîne les manifestations avec une facilité déconcertante et une publicité efficace.

Ça Marche !!!

Frairie, en mai.....

Les 13, 14 et 15 mai, un temps magnifique, c'est avec plaisir que tant de monde se soit déplacé pour s'amuser et participer aux festivités proposées par l'équipe du Comité des Fêtes....

Au programme :

- ◇ Des jeux pour les enfants (maquillages entres autres)
- ◇ un Feu d'artifice (22h30) avec une Banda
- ◇ un Bal (entrée gratuite) ambiance des années 80 .

Il y a longtemps que Nieul n'avait pas été honorés par tant de visiteurs, venus de nombreuses communes, même éloignées. Tant de monde que les sandwiches, les boissons et les grillades proposés par l'équipe de la buvette ne fournissait pas

Le stade était noir de monde pour le feu d'artifice.

Marché Nocturne en juin...

Toutes les places assises prévues étaient occupés !!! La place de l'église est pourtant assez grande, mais elle était comble, des tables de fortune ont dû être ajoutées. L'ambiance était festive et amicale et le plaisir de tous à se retrouver et la fête, non dissimulé. Là aussi sous un temps magnifique jusqu'à ce que les étoiles nous éclairent....

Méchoui et Journée détente en juillet...

Plusieurs tracés ont été dessinés, fléchés, sur toute la commune. A pied, ou à vélo.... Pour une balade entre 5 et 25 kilomètres, partis tôt le matin pour marcher à la « fraiche » et revenir où une

boisson fraîche nous attendait avant de s'attabler au stade pour déguster un bon méchoui.



Association Les Reinettes

En mai, l'association Les Reinettes, a fait son assemblée générale à la salle des associations de Nieul le Virouil. Hormis un petit déficit dû à l'achat de nombreux matériaux pour leurs créations toujours renouvelées : sets de table, bracelet de perles et beaucoup d'autres créations.

Elle compte une quarantaine d'adhérentes et se réunit toujours les lundis après midi de 14h à 18h.

Un gouter est servi à l'issue de ces rendez-vous.

On reste en famille, Irène se succède à elle-même et Marie devient vice présidente de l'association.



Côté Détente



Côté studieux

La commission Noël

Aussi, après une expérience très enrichissante, la **commission Noël** souhaite embellir à nouveau le bourg pour les fêtes.

Nous y travaillons déjà avec le club des reinettes.

Nous avons besoin de boîtes (cf: images), de pelote de laine rouge et blanche, de tissu. Regardez au fond de vos placards !

Nous vous remercions par avance. Toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre pour partager des idées et participer seront les bienvenues !!!

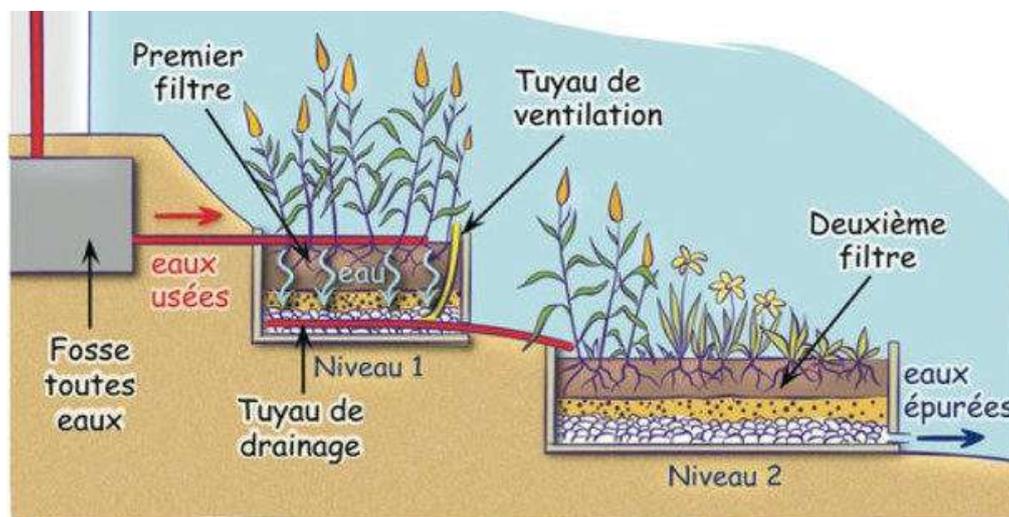
L'EAU EST UN BIEN PRÉCIEUX, PRÉSERVONS LA !!!

PRENONS SOIN DE NOTRE SYSTÈME D'ÉPURATION !

Pour Rappel, l'ensemble des administrés raccordés au tout à l'égout bénéficie de ce système d'épuration, collectivement.

Ce que vous mettez dans votre évier rejoint ce système fragile et est susceptible de l'endommager.

Pour rappel, les polluants et les graisses doivent être apportés en déchèterie pour recyclage



Quel est le principe de la phyto épuration ?

Les filtres plantés de roseaux

Les eaux brutes (eaux sales, dites grises) passent à travers des bassins remplis d'un substrat minéral (sable, gravier) où sont plantés différents végétaux subaquatiques : roseaux, massettes, joncs, iris... Ces plantes, les roseaux ont la particularité de former un tissu racinaire et un réseau de galeries qui drainent, apportent de l'oxygène et servent de support aux bactéries aérobies. Ces bactéries ont un rôle de dégradation et de minéralisation de la matière organique qui devient dès lors assimilable par les plantes. Ainsi ce système ne produit pas de boues.

Pourquoi choisir les roseaux pour l'épuration ?

Les roseaux ont un système racinaire très développé.

Ces racines, spécialisées dans l'absorption de l'eau et des sels minéraux, accumulent des réserves et permettent à la plante de se fixer au substrat. Elles libèrent des glucides, enzymes et autres nutriments, utilisables par les micro-organismes. Le réseau racinaire favorise la fixation des bactéries épuratrices sur les rhizomes, lesquels abritent une flore bactérienne qui se nourrit des effluents et dégrade la matière organique. Ces micro-organismes favorisent la minéralisation de l'azote et du phosphore.

Ainsi se crée une étroite coopération entre plantes et micro-organismes.

Cette partie du sol où des organismes vivants sont associés est appelée la rhizosphère. L'activité microbienne se résume à des bactéries aérobies (besoin d'oxygène) qui dégradent la matière organique.

Les roseaux, avec le vent, cassent la croûte qui se forme à leurs pieds et garantissent la perméabilité du filtre. Elle permet la croissance rapide des racines tubulaires (rhizomes traçants) et la pousse de nouvelles tiges. Les roseaux colonisent la totalité des casiers dès la deuxième année de fonctionnement. Ils offrent une protection contre les faibles températures et protègent les bactéries des rayons ultraviolets, qui les tueraient.

Fonctionnement

Les filtres plantés de roseaux sont saturés en eau. L'alimentation se fait sous la surface du substrat. Un système de siphon en sortie permet de régler la hauteur d'eau afin que le filtre soit toujours rempli d'eau. Les conditions anaérobies sont favorables à la dénitrification.

Un filtre planté de roseaux permet le traitement secondaire des effluents (élimination des nitrates), cependant il ne peut recevoir que des eaux prétraitées. Ce prétraitement est souvent réalisé dans une fosse toutes eaux placée en amont.

Aussi, les bactéries anaérobies sont très actives et participent à la transformation de l'azote NO^3 (nitrates) en azote gazeux.

Gestion et entretien

Une fois par an, en automne, il faut couper la partie végétative des roseaux. Cette opération qu'on appelle le faucardage, permet d'apporter de l'oxygène essentiel aux bactéries. Les roseaux doivent être coupés à 20-30 cm de la surface.

Performances épuratoires

Si ce système d'assainissement est correctement dimensionné, il permet de bonne performance épuratoire.

La flore bactérienne, très développée au niveau racinaire, permet la dégradation de la matière organique.

Hôtes de nos rivières

Je suis un mollusque bivalves d'eau douce, je suis une moule. Je vis dans les eaux calmes. Je suis un bioindicateur de la qualité d'eau.
Qui suis je ?



Je suis un cyprin. Je suis un marqueur de la bonne qualité de l'eau de la rivière. Ailleurs, on me nomme Gardèche..
Qui suis je ?



Je suis de la famille des percidés. On me nomme la perche goujonnière, je vis en étangs et en rivières, je préfère les fonds pierreux, graveleux.
Qui suis je ?



Je suis un des plus beaux insectes du milieu aquatiques. Je vis à l'état larvaire jusqu'à trois ans, on appelle ma larve, la demoiselle....
Qui suis je ?

Je suis un insecte. Ma larve est aquatique et peut durer trois ans. J'ai la particularité de ne pas pouvoir replier mes ailes sur mon corps.
Qui suis je ?



Je suis un cyprin. On me considère comme un bon bioindicateur, Je suis très sensible à la pollution. Je vis sur des fonds sableux.
Qui suis je ?



Je suis un oiseau. Je suis un bioindicateur de mon milieu... Je me nourris de petits poissons. UnTiiiiiiiiit et une flèche bleue à grande vitesse.
Qui suis je ?



Je suis une larve aquatique. Après éclosion, je deviens la Phrygane. On me trouve sur des fonds sableux , je porte un fourreau
Qui suis je ?

Je suis un cyprin. Je vis aussi bien en étangs qu'en rivière. Je vis en eaux calmes et je me nourris de végétaux aquatiques et d'invertébrés
Qui suis je ?



Je suis un rongeur. Je suis un **rat musqué** ! On me confond souvent avec mon cousin le Ragondin. Pourtant un autre détail me différencie de lui. Lequel ?



Je suis une espèce ancestrale de nos rivières, je suis le crustacé par excellence. Supplantee par ma cousine de Louisiane qui pullulent partout.
Qui suis je ?



Je suis un **amphibien**. Je suis très discret. J'ai une vie aquatique puis une vie terrestre, j'apprécie les couverts forestiers, je me nourris de larves
Qui suis je ?



Je suis un crustacé d'eau douce, je me nourris principalement de débris de végétaux. On m'appelle « Va de Côté » en Charente Maritime.
Qui suis je ?

Je suis un amphibien, je me nourris d'insecte et de larves aquatiques. Ma larve s'appelle le têtard. J'ai un chant caractéristique
Qui suis je ?



Citation du Trimestre
*« Un Intellectuel assis va
 moins loin qu'un con qui marche »*
 (Michel Audiard)

Solutions Champignons	
Cèpes Noirs	Hydne Sinué
Giroilles	Tricholome
Coulemelle	Russule
Oronge	Vesse de loup géante
Amanite Phalloïde	Bolet Satan
Amanite Tue - Mouches	Brunette
Lactaire Délicieux	Pleurote